

DECRET N° 2004-440 DU 12 AOUT 2004

Portant nomination de l'Inspecteur Général et des
Inspecteurs des Services et Emplois Publics.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU** le décret n°2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- VU** le décret 2004-669 du 22 août 2002 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Réforme Administrative
- sur** proposition du Ministre de la Fonction Publique du Travail et de la Réforme Administrative

le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 août 2004 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions d'Inspecteur Général et d'Inspecteurs des Services et Emplois Publics, les personnes dont les noms suivent.

- Inspecteur Général des Services et Emplois Publics : Monsieur Léandre S. LOKO
- Inspecteur des Services et Emplois Publics : Monsieur Chabi Toko BAROGUI
- Inspecteur des Services et Emplois Publics : Monsieur Paul LOKO LOKOSSOU

Article 2 : le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

fait à Cotonou, le 12 août 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,

Le Ministre de la Fonction Publique du
Travail et de la Réforme Administrative,

Grégoire LAOUROU

Boubacar AROUNA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MFE 4
Autres ministères : 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-
DLC3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1